



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 20 Février 2014

7 - INVESTISSEMENTS

7-10 – TRAM GARONNE - Avenant n° 2 au marché n° G 2011 9039 M avec la SARL Pack PLV/GSM fourniture et pose d'un équipement signalétique d'information chantier : approbation de l'avenant

L'an deux mille quatorze, le vingt février, à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MMES COURADE, DURRIEU, MAUREL, MM. CARREIRAS, COHEN, GODEC, GOIRAND, KELLER, MARQUIE, RAYNAL, SEMPE.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. ANDRE, BRIANÇON, SICARD.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents :

MM. INTRAND, LAVIGNE.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU, EMERAS.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MME. ROUCHON, M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

1° Préambule

Le Comité Syndical, par délibération D.2011.03.28.5.7 du 28 mars 2011, a autorisé la signature du marché fourniture et pose d'un équipement signalétique d'information chantier pour un montant de 553 728,50 € H.T.

Ce marché porte sur la fourniture, la pose et l'entretien d'un équipement signalétique chantier dans le cadre de la réalisation du tram Garonne.

2° Objet de l'avenant

Le présent avenant n°2 a pour objet d'intégrer au marché un prix nouveau relatif à des prestations complémentaires apparues en cours de marché, donnant lieu à la fixation d'un prix nouveau définitif et de modifier des quantités initialement prévues dans le détail estimatif.

3° Prix nouveau :

Le prix nouveau suivant est introduit au marché :

N° de prix	Désignation et définition des prix	Unité	Prix en € HT
10.1	Rehausse de garde-corps comprenant fourniture de 26 modules de 2mx0,7, de structure en acier zinguée, la fabrication, le transport et la pose Prix par composition HT : neuf cent cinquante-huit euros	Mètre	958,00

4° Montant de l'avenant

Le prix nouveau n'a pas d'incidence sur le montant maxi du marché : l'acte d'engagement n'est pas modifié.

Le bordereau des prix unitaires initial est complété par le prix nouveau 10.1.

Le détail est complété par le prix nouveau 10.1. Les quantités sont modifiées en relation avec le déroulement des prestations. En conséquence de quoi, le montant maximum du marché n'est pas atteint

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 2 au marché N° G 2011 9039 M et d'en autoriser la signature.

* *

*

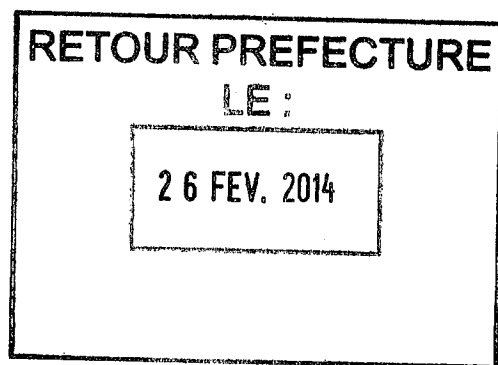
Le Comité Syndical :

- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° G 2011 9039 M avec la SARL PACK PLV.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer ledit avenant.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a horizontal stroke.

Pierre COHEN

Tramway

Ligne Garonne Arènes – Grand-Rond

FOURNITURE ET POSE D'UN EQUIPEMENT SIGNALETIQUE D'INFORMATION CHANTIER

AVENANT N° 2

2014

MARCHE N° G 2011 9039 M

Titulaire : PACK PLV

PREAMBULE

Le marché G 2011 9039 M a pour objet la fourniture, la pose et l'entretien d'un équipement signalétique de chantier dans le cadre de la réalisation de la ligne Garonne du tramway de l'agglomération toulousaine. Il a été notifié le 18 avril 2011 à la SARL PACK PLV/GMS pour un montant de 553 728,50 € HT.

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT n°2

Le présent avenant n° 2 a pour objet d'intégrer au marché un prix nouveau relatif à des prestations complémentaires apparues en cours de marché, donnant lieu à la fixation de prix nouveau définitif conformément à l'article 17 du CCAG PI et de modifier les quantités prévues dans le détail estimatif.

ARTICLE 2 - PRIX NOUVEAUX

Le prix nouveau suivant est à intégrer au marché :

10.1 – Habillage de garde-corps

ARTICLE 3 - MODIFICATIONS APPORTEES A L'ACTE D'ENGAGEMENT

Le marché est un marché à bon de commande d'un montant minimum de 200 000 €/HT et d'un montant maximum de 600 000 €/HT.
Le prix nouveau n'a pas d'incidence sur le montant du marché : l'acte d'engagement n'est pas modifié.

ARTICLE 4 - MODIFICATIONS APPORTEES AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE

Le bordereau de prix unitaire est complété et modifié par le bordereau de prix unitaire complémentaire repris dans l'annexe 1.

ARTICLE 5 - MODIFICATIONS APPORTEES AU DETAIL ESTIMATIF

Le détail estimatif initial est complété et modifié (modifications des quantités) par le détail estimatif repris dans l'annexe 2.

ARTICLE 6 - RENONCIATION

Par le présent avenant, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet de ce présent avenant n° 2 et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

ARTICLE 7 - AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les autres clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n° 2 restent applicables.

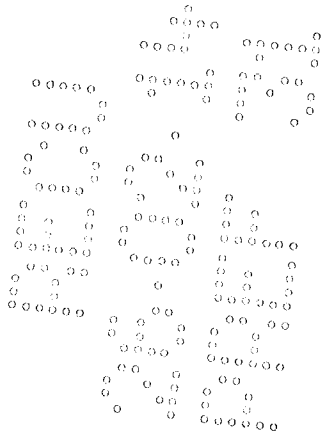
Fait à Toulouse en un seul original le

Le titulaire

Le Représentant du Maître d'Ouvrage

Annexe 1 – Bordereau de prix complémentaire

N° de prix	Désignation et définition des prix	Unité	Prix en € HT
10.1	Habillage garde-corps Comprenant fourniture de 26 modules 2mx0,7m + structure en acier zinguée, fabrication, transport, pose	Mètre linéaire	958,00



Annexe 2 – Détail estimatif

N° de prix	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Montant
1	PETIT CAISSON				
1.1	Fourniture d'un caisson de 2,3m de hauteur et de 0,9m de largeur. Habillage en dibond ou similaire et structure ou armature en acier fixée sur platine ou similaire. Impression comprise sur les 4 faces. Traitement anti graffitis	U	20	1 360,00	27200
1.2	Plus-value par m² d'habillage supplémentaire en dibond ou similaire en cas de changement des dimensions du caisson	m²	2	165,00	330
1.3	Pose du caisson	U	20	250,00	5000
1.4	Enlèvement et stockage du caisson	U	15	200,00	3000
1.5	Reprise, remise en état et mise en place du caisson	U	15	300,00	4500
1.6	Dépose, déplacement et mise en place du caisson	U	10	200,00	2000
1.7	Remplacement d'un panneau d'habillage en dibond en cas de dégradation	m²	200	119,00	23800

2	GRAND CAISSON				
2.1	Fourniture d'un caisson de 2,3m de hauteur et de 5m de longueur et de 0,6m de largeur. Habillage en dibond ou similaire et structure ou armature en acier fixée sur platine ou similaire. Impression comprise sur les 4 faces	U	15	3 900,00	58500
2.2	Plus-value par m² d'habillage supplémentaire en dibond ou similaire en cas de changement des dimensions du caisson	m²	35	165,00	5775
2.3	Pose du caisson	U	15	400,00	6000
2.4	Enlèvement et stockage du caisson	U	10	300,00	3000
2.5	Reprise, remise en état et mise en place du caisson	U	10	350,00	3500
2.6	Dépose, déplacement et mise en place du caisson	U	10	200,00	2000
2.7	Remplacement d'un panneau d'habillage en dibond en cas de dégradation	m²	300	119,00	35700

3	KAKEMONO				
3.1	Fourniture Kakémono de 1,6m de hauteur et de 0,8m de largeur en tissu imprimé	U	100	42,00	4200
3.2	Plus ou moins-value pour réalisation du Kakémono en matière plastique (bâche) imprimée.	U	50	-2,00	-100
3.3	Pose kakémono	U	100	70,00	7000
3.4	Enlèvement et stockage Kakémono	U	80	40,00	3200
3.5	Reprise, remise en état et mise en place Kakémono	U	50	45,00	2250
3.6	Dépose, déplacement et mise en place du kakémono	U	10	45,00	450

4	ORIFLAMME				
4.1	Fourniture oriflamme de 2m de hauteur avec structure métallique monté sur platine avec mat en acier et avoile en tissu imprimé	U	50	105,00	5250
4.2	Fourniture oriflamme de 3m de hauteur avec structure métallique monté sur platine avec mat en acier et avoile en tissu imprimé	U	50	137,00	6850
4.3	Mise en place oriflamme de 2m/3m de hauteur	U	30	8,00	240
4.4	Enlèvement et stockage oriflamme de 2m/3m de hauteur	U	20	8,00	160
4.5	Reprise, remise en état et mise en place d'oriflamme de 2m de hauteur	U	20	9,00	180
4.6	Reprise, remise en état et mise en place d'oriflamme de 3m de hauteur	U	20	9,00	180

5	PANNEAUX SUR PALISSADE CHANTIER - PANNEAUX DIRECTIONNELS - PANNEAUX SUR LESTS OU BUSES				
5.1	Fourniture panneaux directionnels de surface inférieure à 2m ² en matériau type dibond ou similaire.	m ²	100	99,00	9900
5.2	Fourniture panneau directionnels de surface inférieure à 2m ² en matériau type forex ou similaire.	m ²	30	75,00	2250
5.3	Fourniture de panneau de surface comprise entre 1,2m ² et 5m ² en matériau type dibond ou similaire pour fixation sur palissade grillagée ou sur lests ou buses.	m ²	200	99,00	19800
5.4	Fourniture de panneau de surface comprise entre 1,2m ² et 5m ² en matériau type alucobond ou similaire pour fixation sur palissade grillagée ou sur lests ou buses.	m ²	40	99,00	3960
5.5	Fourniture de panneau de surface comprise entre 1,2m ² et 5m ² en matériau type Akylux ou similaire pour fixation sur palissade grillagée ou sur lests ou buses.	m ²	20	68,00	1360
5.6	Fourniture de panneau de surface comprise entre 1,2m ² et 5m ² en matériau type Forex ou similaire pour fixation sur palissade grillagée ou sur lests ou buses.	m ²	20	75,00	1500
5.7	Fourniture de panneau de surface comprise entre 1,2m ² et 5m ² en matériau type bâche ou similaire pour fixation sur palissade grillagée ou sur lests ou buses.	m ²	20	35,00	700
5.8	Fourniture de panneau de surface supérieure à 5m ² en matériau type alucobond ou similaire	m ²	360	99,00	35640
5.9	Pose de panneau de surface inférieure à 2m ² sur poteaux métalliques ancrés dans un massif béton enterré	U	150	80,00	12000
5.10	Pose de panneau de surface inférieure à 2m ² sur palissade grillagée	U	50	15,00	750
5.11	Pose de panneau de surface comprise entre 1,2m ² et 5m ² sur double buses béton de diamètre minimum à 50cm	U	30	200,00	6000
5.12	Pose de panneau de surface comprise entre 1,2m ² et 5m ² sur palissades grillagées	U	120	15,00	1800
5.13	Pose de panneau de surface supérieure à 5m ² sur double buses béton de diamètre minimum à 100cm	U	40	600,00	24000
5.14	Enlèvement et stockage de panneau directionnel de surface inférieure à 2m ² et remise en état du site	U	150	15,00	2250
5.15	Enlèvement et stockage de panneau de surface comprise entre 1,2m ² et 5m ² et remise en état du site	U	100	25,00	2500
5.16	Enlèvement et stockage de panneau de surface supérieure à 5m ² et remise en état du site	U	40	35,00	1400
5.17	Reprise, remise en état et mise en place de panneau directionnel stocké de surface inférieure à 2m ²	U	50	20	1000
5.18	Reprise, remise en état et mise en place de panneau stocké de surface comprise entre 1,2m ² et 5m ²	U	50	30,00	1500
5.19	Reprise, remise en état et mise en place de panneau stocké de surface supérieure à 5m ²	U	20	40,00	800
5.20	Dépose, déplacement et mise en place de panneau directionnel de surface inférieure à 2m ²	U	50	25,00	1250
5.21	Dépose, déplacement et mise en place de panneau de surface comprise entre 1,2m ² et 5m ² et de son support	U	50	35,00	1750
5.22	Dépose, déplacement et mise en place de panneau de surface supérieure à 5m ² et de son support	U	20	40,00	800

6	BACHE				
6.1	Fourniture de bâche en tissu microperforé. Dimension 6m de large par 1m de haut	m ²	36	300,00	10800
6.2	Plus value par m ² de bâche supplémentaire	m ²	8	30,00	240
6.3	Pose de la bâche avec intervention nacelle	U	6	600,00	3600
6.4	Enlèvement et stockage	U	6	600,00	3600
6.5	Reprise, remise en état et mise en place de la bâche	U	1	600,00	600
6.6	Dépose, déplacement et mise en place de la bâche	U	2	750,00	1500

7 NETTOYAGE ET ENTRETIEN					
Intervention bimestrielle de nettoyage et d'entretien de l'ensemble de l'équipement signalétique d'information chantier					
7.1	Prix comprenant la mobilisation du matériel et de la main d'œuvre nécessaires, le déplacement, les fournitures, les dispositifs de sécurité, le compte rendu d'intervention	Forfait	72	450,00	32400
7.2	Prix comprenant le nettoyage complet et soigné des différents panneaux, l'enlèvement des tags, des affiches...	m²	800	2,90	2320
7.3	Prix comprenant la mobilisation du matériel et de la main d'œuvre nécessaires, le déplacement, les fournitures, les dispositifs de sécurité, le compte rendu d'intervention, le nettoyage, l'enlèvement des tags, des affiches, etc ...	m²	200	2,90	580
8 AUTOCOLLANTS					
Pour une surface de 0,01 à 0,1 m² :					
8.1	Quantité inférieure à 5 exemplaires	U	5	2,00	10
8.2	Quantité comprise entre 10 et 50 exemplaires	U	3	1,80	5,4
8.3	Quantité comprise entre 50 et 100 exemplaires	U	3	1,70	5,1
8.4	Quantité inférieure à 5 exemplaires	U	50	9,50	475
8.5	Quantité comprise entre 10 et 50 exemplaires	U	10	9,00	90
8.6	Quantité comprise entre 50 et 100 exemplaires	U	10	8,40	84
Pour une surface de 0,5 à 1 m²					
8.7	Quantité inférieure à 5 exemplaires	U	50	20,00	1000
8.8	Quantité comprise entre 10 et 50 exemplaires	U	10	18,00	180
8.9	Quantité comprise entre 50 et 100 exemplaires	U	10	16,80	168
Pour une surface de 1 à 3 m²					
8.10	Quantité inférieure à 5 exemplaires	U	20	59,80	1196
8.11	Quantité comprise entre 10 et 50 exemplaires	U	20	54,00	1080
8.12	Quantité comprise entre 50 et 100 exemplaires	U	20	50,00	1000
Pour une surface de 3 à 6 m²					
8.13	Quantité inférieure à 5 exemplaires	U	20	119,00	2380
8.14	Quantité comprise entre 10 et 50 exemplaires	U	20	108,00	2160
8.15	Quantité comprise entre 50 et 100 exemplaires	U	20	100,00	2000
8.16	Adhésifs de surface de 0,01 à 0,1 m²	U	20	5,00	100
8.17	Adhésifs de surface de 0,5 à 1 m²	U	70	10,00	700
8.18	Adhésifs de surface de 1 à 3 m²	U	120	25,00	3000
8.19	Adhésifs de surface de 3 à 6 m²	U	220	50,00	11000
8.20	Adhésifs de surface de 0,01 à 0,1 m²	U	200	10,00	2000
8.21	Adhésifs de surface de 0,5 à 1 m²	U	400	20,00	8000
8.22	Adhésifs de surface de 1 à 3 m²	U	300	35,00	10500
8.23	Adhésifs de surface de 3 à 6 m²	U	200	60,00	12000
Réalisation graphique					
9.1	Conception de documents graphiques	U	20	1500,00	30000
Garde-corps					
10.1	Habillage garde-corps	mètre	52	958,00	49 816
TOTAL HT				16 954,80	536 594,5
TVA					105 172,52
TOTAL TTC					641 767,02